

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 janvier 2012

DCM N° 12-01-10

Objet : Attribution d'une subvention à l'association du Livre à Metz pour l'année 2012.

Rapporteur : M. FONTE, Adjoint au Maire

L'association du Livre à Metz donne d'ores et déjà rendez-vous aux amateurs et professionnels de la littérature et du journalisme les 27, 28 et 29 avril prochains à l'occasion de la 25^e édition du prochain Salon « Littérature et Journalisme » de Metz, place de la République et sur les sites alentours (Arsenal, Saint-Pierre aux Nonnains et Ecole supérieure d'art de Lorraine).

L'adhésion remportée par la manifestation en 2011 auprès d'un public venu de façon continue et plus nombreux encore que les années précédentes (plus de 35000 personnes), a conforté les organisateurs dans leur choix d'en faire évoluer le format (changement de période permettant une meilleure disponibilité des auteurs, programmation lisible, diversifiée, sérieuse et populaire autour d'une thématique portée par de grandes figures du monde des lettres et du journalisme, réduction du nombre d'auteurs et d'éditeurs). Autant d'éléments qui ont contribué à faire de cette opération un événement remarquable de la vie culturelle messine.

Poursuivant l'objectif d'en faire un rendez-vous incontournable du calendrier des manifestations littéraires au plan national, le projet 2012 associera les grands écrivains et journalistes de notre temps, spécialistes des Etats-Unis.

L'accent sera mis notamment sur une programmation de qualité et les moyens de fidéliser les éditeurs et les auteurs en proposant des moments de rencontres qui permettent aux visiteurs de discuter avec les écrivains et journalistes présents.

En annexe de la « Grande Librairie », nom donné au grand chapiteau place de la République, les actions culturelles seront reconduites et développées : tables rondes, interventions de journalistes de la presse nationale/internationale, philosophes ou romanciers, mais aussi conversations, lectures, performances littéraires de manière à renouveler l'intérêt du public. Le programme jeunesse sera réitéré avec des ateliers d'écriture dans les lycées de la région, à l'Université de Metz, un concours lycéen de nouvelle, des spectacles...

Enfin, des Prix seront à nouveau décernés : le Prix Marguerite Puhl-Demange, le Prix Marianne de la Chambre des Notaires de la Moselle, le Prix de la Nouvelle (lycéens) et le Prix Jeunesse Graouly.

Aussi, il est proposé de verser une subvention de fonctionnement à l'association du Livre à Metz d'un montant total de 200 000 € pour l'exercice 2012. Pour mémoire, la subvention de la Ville à l'association en 2011 s'élevait à 195 000 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'ATTRIBUER une subvention de fonctionnement pour un montant total de 200 000 € à l'association du Livre à Metz en vue de l'organisation du Salon « Littérature et Journalisme » de Metz du 27 au 29 avril 2012.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions, avenants et lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Antoine FONTE
Adjoint Délégué à la Culture

Service à l'origine de la DCM :

Commissions :

Référence nomenclature «ACTES» :

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 47

Absents : 8

Dont excusés : 8

Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ